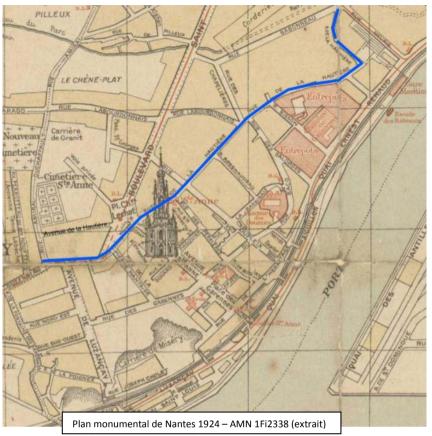
L'avenue de la Hautière, voie privée, est devenue publique lors du conseil municipal



du 18 février 1980, elle s'appelle dorénavant « rue» de la Hautière.

Depuis le 9 mai 1889, il existait une rue de la Hautière qui commençait rue de la Brasserie et finissait rue Gutenberg. On y trouvait le Manoir de la Hautière au numéro 78.

Elle fut rebaptisée Joseph Blanchart en 1928, seule la partie entre le boulevard Saint-Aignan et la rue Gutenberg conserva son nom. Pour éviter une confusion entre la rue et l'avenue, les propriétaires de celle-ci refusant de la débaptiser, le conseil

municipal du 26 septembre 1966 rebaptisa cette partie «Claude Guillon-Verne » malgré la présence du Manoir.

En recoupant les sources diverses nous avons établi une chronologie approximative des propriétaires de la petite et grande Hautière pour reconstituer l'histoire du manoir.

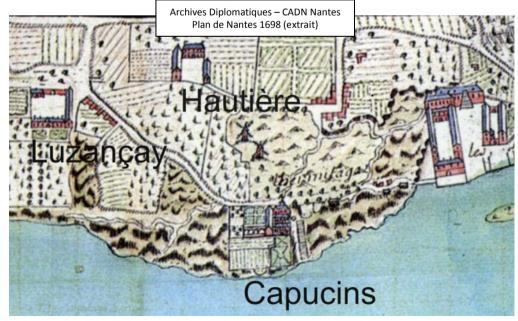
1400 - Guillaume Boylesve dans un aveu du 14 mars « ... confessa... qu'il tient à foy, à homage et à rachat de puissante dame Madame la Duchesse : un hébergement qui fut autrefois ruine... neuf quartiers de vigne... dous houesselles de terre en boais ... une garenne et faulz à connils ... ».

1420 - Sieur Guillaume Boisleve, seigneur de la Hautière, autorise, pour 50 livres par an l'exploitation de la carrière de Miséry par la ville.

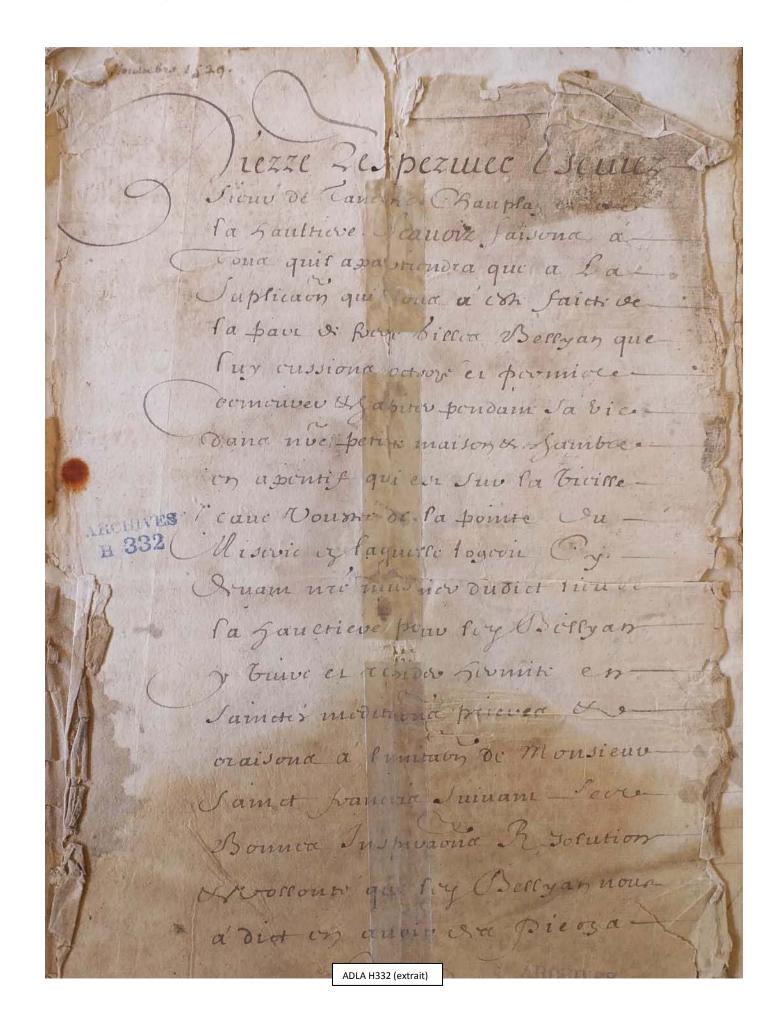
1479 - René de Bellouan puis Jeanne Gourdon sa veuve.

1500 - Perrine Lespervier

1529 - Pierre Lespervier, seigneur de Tonnerre, de Champlay et de la Haultierre, donna en héritage à Louise Marie du Pé.



Le 2 novembre il autorise le moine franciscain Gilles Bellyan à résider sur le rocher de Miséry, au dessus d'une vieille cave, dans une petite chambre en apentis.



1535 - Louise Marie du Pé, femme de Claude du Houlle

1536 - Claude du Houlle, dans un aveu du 15 janvier décrit le domaine : Messons, mestayrie, jardins, rues, garennes, mottes, plesses et refuge a connils, contenant trente journaulx de terre ou environ. Joignant d'une part au chemyn qui conduit de la messon aux Barons à la Petite Haultierre, nomé le chemin es filles, et d'autre part les terres du village de la Byhinyerre, d'autres endroits à la rivière de Loyre et l'estier qui descend de Chézines à la dicte rivière de Loyre, et au village de la Perrierre. Item mollin à vent à chandelier nomé mollin du Rocher. Item une peecze de terre plantée en vigne, le cloux Lespervier . Aultres parties le cloz Myserie, les setp-quartiers, les cartiers Rasset, le cloux Béraud, le pré de Quercy, un cloz de vignes nomé les Chappelierres, le pré Barbon, le pré Levesque.

1554 - Julien Jarnigan.

1563 - Jeanne Chrestien.

1587 - Pierre de Charrette.

1598- Henri IV y aurait honoré Gabrielle d'Estrées.

1608 - Michel Ragaud de la Chataigneraie seigneur de Luzançay, contrôleur général et Dame Françoise Dachon.

1655 - Jean Ragaud, écuyer, sieur des perrières, conseiller du Roi, auditeur honoraire à la Cour des comptes de Bretagne.

1676 - Aveu de Julien de Nort, écuyer, Sieur du Perray, Conseiller du Roy, Secrétaire et Auditeur des Comptes de Bretagne époux de Dame Agnès Prudence Ragaud, devenus héritiers par le décès de feue



Demoiselle Lucrèce Ragaud, sœur de la dite Dame du Perray, du-dit lieu maison et seigneurie de la grande Haultière.(AMN DD358)

1678 - François Bonnier seigneur de la Chapelle-Coquerie, de Chézine ... A partir de cette date il cohabitera deux hautières : celle de la Chapelle-Coquerie et celle de Luzançay.

1698 -François Eugéne de Nort, seigneur du Perray et de la Hautière, Capitaine et gouverneur des villes et Château de Blain, Marié à Henriette Marie de Porte-Bize.

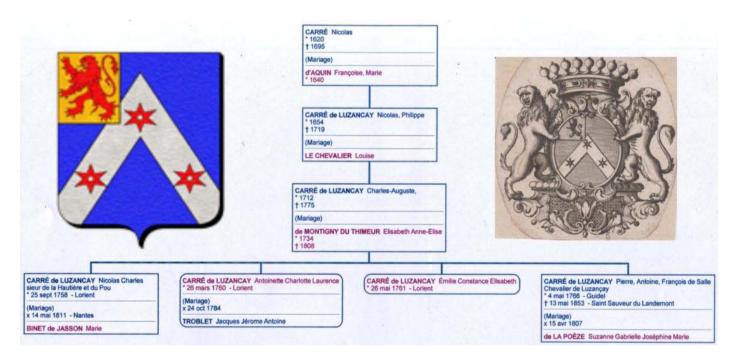
Le 30 septembre 1698 il signe un document autorisant les Capucins à demeurer sur le coteau de Miséry et à enclore le couvent.

our Empescher a Lauenir que Les-Seigneurs de la maison noble de la hautière estes -RR Peres capucins de Chermitage puissent anoir aucun-. Sujet demesintelligence, ni de contestation au sujet de plusieurs Donations leurs faites par les anciens seigneurs de la ditemaison dont les termes faute destre asset clamement Specified faisoint douter oux dits RA Percs capacine fils anoint enfermes tout l'espace de levre Leurs données en mil-Six cent henter hois: NOUS francois engene de Mort Seignen du perray capitaines et gouverneur des Ville etchateau des Blain, apresent proprietaire de La ditermaison noble de La-Hautiere et Les RR Peres capicins Sommes convenus Scauoir, que may dit sieur du peray consens querles dits peres capacins enclosent exjoursent comme de Leur people enclos dun espace de levre Scilice Sur Les costeaux et Garennes der Note diternaison de La hautiero, Ledit espace a prendres



Sur cet extrait du plan Hordebourd de 1711 on distingue « Hautière à Monsieur de la Chapelle Coquerie » et « Hautière à Monsieur de Luzancay »

- 1702 Salomon Bonnier
- 1709 Nicolas Philippe Carré de Luzancay



- 1789 Les lois révolutionnaires permettent à la Commune de Nantes d'agrandir son territoire, y incluant le coteau de Miséry jusqu'à la Chézine.
- 1794 Transformé en prison par la Révolution L'Amiral Duchaffault y meurt, emprisonné.



1799 - Les héritiers de Nicolas Michel Carré de Luzançay vendent à la famille Saint-Pern.

1813 - Jean Grégoire.

1822 - Jean Robin & Jean Simon.

1825 - Édouard Thomine.

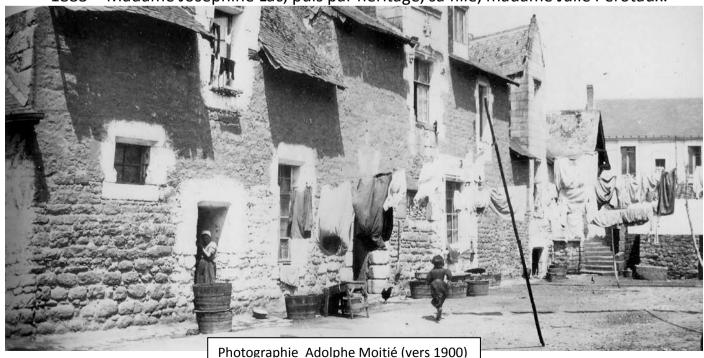
1831 - vente du parc de la hautière en trois tenues (chemin de la hautière, chemin du Moulin des Poules, le vieux chemin de Couéron, le chemin de la Bigotière) et du terrain des garennes (où sera construit l'église Sainte-Anne).

1834 - mise en vente du petit parc de la hautière avec les moulins (Moulin à Chandelier, du Rocher) (Journal Le Breton 8/7/1834 p4).

1837 - démolition du château de Luzançay, une seule Hautière subsiste.

1863 – Gaboriaud.

1883 - Madame Joséphine Lac, puis par héritage, sa fille, madame Julie Perotaux.



1906 - La commune de Chantenay y installe l'octroi sur sa limite avec Nantes.

1914 - Bâtiment réquisitionné pour accueillir les réfugiès de la Grande Guerre.

1920 - Vente du manoir (78 rue de la hautière) par Mme Perotaux (29 rue de la hautière) à la ville (conseil municipal 11/8/1920) pour 39 000 Francs.

1926- Le manoir est inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

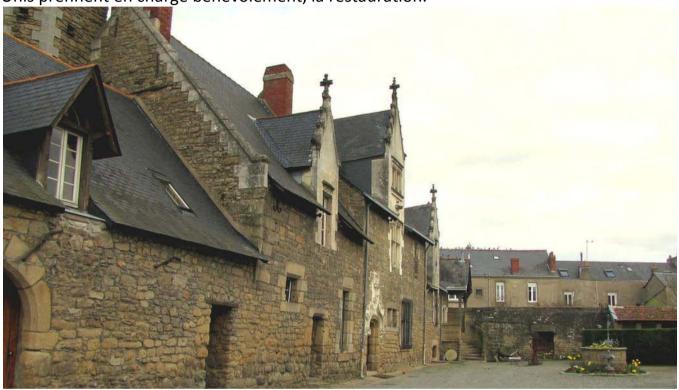
1936 - Projet d'auberge de jeunesse, abandonné par les nouveaux élus.

1945 - La ville de Nantes projette d'y accueillir le Musée des salorges.

1955 - La Société Académique émet le vœu d'en faire le Musée Jules Verne.

1957 - Squatters évacués, bâtiment muré, la Hautière s'endort.

1968 Les <u>Compagnons</u> de l'Union Compagnonnique du Tour de France des Devoirs Unis prennent en charge bénévolement, la restauration.



1998 – 30 ans plus tard ils déclarent :

« Depuis la date de prise de possession de ces lieux, le 2 novembre 1968, les Compagnons de toutes les corporations réunies, se joignent dans un élan fraternel avec leur savoir, leur cœur, leur conscience et leur joie pour s'attacher à faire revivre le passé, ainsi que de conserver un joyau du patrimoine nantais, parmi les chefs d'œuvre en péril. Actuellement, en 1998, c'est à dire pendant 30 années, les Compagnons ont donné 360 000 heures de travail bénévole ».





Le musée de l'Union Compagnonnique des Devoirs Unis de Nantes présente des Chefs d'œuvres, des outils anciens, et des objets relatifs au compagnonnage dont un extrait ci-après. (Photographies Christian Cattaert)

